

# UNION DES COMORES

*Unité – Solidarité - Développement*

---



Allocution

**de Son Excellence Dr IKILILOU DHOININE**

Président de l'Union des Comores,

à l'occasion de la réunion de mobilisation sur l'Egalité du genre

et l'Autonomisation des Femmes ; s'engager dans l'action.

*(Seul le texte prononcé fait foi.)*

New York, le 27 septembre 2015

- **Excellence Monsieur le Président de la République Populaire de Chine,**
- **Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Madame la Directrice Exécutive de l'ONU Femmes,**

Permettez-moi, d'exprimer mes sincères félicitations, aux organisateurs de cette assise, pour avoir pris l'initiative louable de nous réunir ce matin afin d'exprimer nos engagements sur ce thème, dont l'importance n'est plus à démontrer.

L'Union des Comores a toujours témoigné d'une dynamique indéniable en faveur d'une organisation sociale où la femme aura toute sa place.

La Constitution de l'Union des Comores consacre, d'ailleurs, dans son préambule, l'égalité de tous, en droits et en devoirs, sans distinction de sexe.

Ainsi, convaincu que la femme est un levier du développement et que par conséquent, son autonomisation doit être fortement encouragée, le Gouvernement comorien réaffirme, par ma voix, son attachement à la mise en œuvre rapide du programme d'action de Beijing.

Le Gouvernement comorien s'engage à poursuivre sa politique de 2011 sur la préscolarisation des enfants dans les écoles publiques qui, en deux ans, a permis l'inscription de plus de 6000 enfants dans le préscolaire.

Il s'engage, également, à accélérer les mesures prises pour assurer la fourniture de services appropriés aux femmes pendant la grossesse, l'accouchement et après l'accouchement et à réserver une place de choix à la santé de Reproduction, dont la nouvelle stratégie a permis l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néo-natale de 381 à 170 décès, pour 100 000 naissances entre 2007 à 2012.

Il s'engage, en outre, à renforcer le plan stratégique multisectoriel de lutte contre le VIH, bien que l'épidémie soit peu active dans le pays avec une basse prévalence inférieure à 0,05%.

Il s'engage, aussi, à poursuivre ses efforts pour que la proportion des femmes occupant des hautes fonctions dans les institutions nationales, qui est passée de 7,4% à 21,2%, augmente davantage.

Il s'engage à promouvoir davantage l'accès des femmes aux micro-crédits ce qui leur permet de continuer à jouer un rôle important dans l'économie nationale.

Il s'engage à poursuivre ses programmes de renforcement des capacités des femmes, notamment dans les domaines économique, scientifique et technologique.

Enfin, le gouvernement comorien s'engage à continuer à lutter contre les violences faites aux femmes, à travers la Politique Nationale de Lutte contre les Violences et à renforcer le mécanisme national de coordination, de suivi et évaluation, impliquant les acteurs étatiques et non étatiques.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de souligner que malgré les avancées enregistrées dans nos pays, de nombreux défis restent encore à relever.

Toutefois, je suis confiant que cette magnifique mobilisation va nous permettre de faire de la promotion de l'égalité du genre et de l'autonomisation des femmes, une réalité.

**Je vous remercie.**